

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Pour ta sécurité, les devoirs d'un sportif en cours d'EPS à Saint louis Saint Clément sont les suivants :

1. Le début du cours :

- Les élèves doivent attendre l'enseignant en rang devant le nom de leur classe

2. La tenue en EPS doit être confortable :

- Un tee- shirt ou un sweat –shirt
- Un survêtement ou un short à ta taille
- Les jeans ou autres pantalons type loisir « élastique » ou « large » ou « taille basse » ne sont pas considérés comme une tenue de sport
- Une paire de tennis ou de basket classique (les chaussures en toile sont interdites), les lacets doivent être attachés et serrés

3. le matériel

En tennis de table : Les élèves de quatrième et du lycée devront apporter une raquette de tennis de table à chaque séance du cycle

Pour la boxe française : Les élèves de sixième et de cinquième doivent obligatoirement apporter une paire de chaussettes et éventuellement un protège-dents.

Pour la natation: Prévoir obligatoirement un maillot de bain une pièce, et un bonnet. Le port de lunettes est facultatif.

4. Les chewing gum

Ils devront être jetés dès le début du cours et ne pourront être toléré durant des trajets

5. les dispenses et absences

Les élèves dispensés de cours pour une séance ou avec certificat médical doivent être auditeurs du cours

Les rendez vous médicaux seront pris en dehors des cours

6. les vols

Attention au vol :

Ne pas laisser d'objet de valeur dans le vestiaire ils pourront être remis dès le début du cours à L'enseignant il ne faudra pas oublier de les récupérer dès la fin du cours

Les mp3 et les portables ne sont pas autorisés pendant les trajets en EPS.

